

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE UNIVERSITÉ MOULOU
MAMMARI DE TIZI OUZOU
FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, SCIENCES DE
GESTION ET SCIENCES COMMERCIALES**

APPEL A COMMUNICATION

AU COLLOQUE INTERNATIONAL

Par l'équipe Monnaie- Finance-Banque

Sous la direction du Pr BOUZAR Chabha

Thème

**LE FINANCEMENT NON CONVENTIONNEL EN
ALGERIE : ORIGINE, IMPACTS ET ALTERNATIVES**

Les 27 et 28 novembre 2019

ARGUMENTAIRE

Cadre général du financement non conventionnel

De manière générale, le financement non conventionnel ou financement par « planche à billets » se fait directement entre la Banque Centrale et le Trésor via des avances, des prêts et de l'endettement. Il s'agit de compenser le déficit du Trésor et relancer la croissance économique. Des économistes tels les keynésiens, considèrent que ce mode de financement peut constituer un moyen de répondre aux dépressions économiques graves et que le risque d'inflation est soit surévalué ou de moindre mal. Les libéraux notamment les monétaristes soutiennent que le recours à la création monétaire de manière excessive générerait automatiquement une inflation excessive et qu'elle serait sans impact positif sur l'économie réelle, si bien que pour Milton Friedman, tout déficit budgétaire, financé par création monétaire directe, est nuisible au bon fonctionnement de l'économie de marché.

Ces diverses positions n'ont pas empêché certains pays en situation de sévères difficultés financières d'utiliser à un moment ou un autre le financement non conventionnel comme option complémentaire ou substituable aux autres sources de financement. Toutefois, à l'exception de certains (Venezuela...), les pays de l'Occident, concernés par ce mécanisme, comme les USA, le Japon, le Royaume Uni et les pays de la zone euro, présentent une économie de marché concurrentielle bien structurée ayant un potentiel productif. Ils sont, par ailleurs, loin de tout monopole et se caractérisent par une bonne gouvernance.

Qu'en est-il pour l'Algérie ?

L'Algérie possède d'atouts indéniables mais se caractérise par de fortes rigidités structurelles, une économie non diversifiée, une croissance qui a ralenti passant de 3,3% à 1,5% du PIB en 2017, un chômage important qui affecte 11,7% de la population notamment chez les jeunes, une inflation qui dépasse 6% Elle dépend essentiellement des hydrocarbures qui représentent 98% de ses exportations, engendrent 70% de recettes fiscales et contribuent à 50% du PIB

Après une forte aisance financière, le pays a connu un assèchement de liquidités à partir de 2014 qui fait craindre une cessation de paiement au niveau interne

Le pays a vécu durant les quinze années antérieures à 2014 dans l'aisance financière adossée à un secteur bancaire en situation de surliquidités et un fonds de régulation des recettes, qui draine les excédents budgétaires et ce, suite à l'augmentation des prix des hydrocarbures (le pétrole a parfois frôlé 150 dollars/ baril). La manne pétrolière a alimenté les ressources publiques dont une part substantielle est consacrée aux subventions. La redistribution de la rente constitue dès lors un élément clé des politiques publiques.

Néanmoins, la forte baisse du prix du baril de pétrole enregistrée à partir de juin 2014 (il effleure par moments les 50dollars) sur le marché mondial a entraîné une chute des revenus pétroliers passant de 60 milliards \$ en 2014 à 31 milliards \$ en 2017, soit une perte sèche de presque la moitié. Dans le sillage, les réserves de change, qui garantissent les importations,

ont vu leur montant se réduire : elles passent de 194 milliards \$ en début 2014 à 97,33 milliards \$ à fin d'année 2017 puis à 94,529 milliards \$ à fin mars 2018.

Ces conditions ont conduit les Pouvoirs Publics à puiser la totalité de l'épargne du Fonds de Régulation des Recettes pour éponger les déficits successifs du Trésor public alors que les liquidités bancaires se sont fortement contractées. La dégradation de la situation financière crée une situation de vulnérabilité liée à la crainte de cessation de paiement au niveau interne, qui peut se transformer en une crise financière grave et lourde de conséquences tant au niveau économique, social que politique.

Le choix du financement non conventionnel par les Pouvoirs Publics alors que d'autres sources alternatives existent

Aussi, pour pallier à un manque flagrant de plusieurs milliards de dinars dans les caisses de l'Etat, les Pouvoirs Publics ont eu le choix entre de grands mécanismes financiers, en l'occurrence, le financement non conventionnel au niveau interne ou l'endettement extérieur auprès des marchés internationaux de capitaux et au niveau du FMI et Banque Mondiale ou opter pour d'autres voies (la dévaluation de la monnaie nationale, l'augmentation des prélèvements obligatoires, la baisse du taux de crédit, celle du taux de rémunération, autres..).

Après de multiples tergiversations au sein de l'Etat et compte tenu des contraintes soulevées par les autres voies de recours, notamment celles liées à un financement externe qui s'élèverait à 20 milliards de dollars chaque année, le financement non conventionnel a été adopté en Algérie. En effet, à titre exceptionnel et sur une période de cinq ans, l'article 45 bis de la loi n° 17-10 du 11 octobre 2017 complétant l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, autorise la Banque d'Algérie à financer le Trésor public pour éponger le déficit public et relancer la machine économique qui semble en panne.

Cette stratégie de financement présente des opportunités mais elle n'est pas sans risques majeurs

Nonobstant, le recours à cette stratégie de financement a suscité de nombreuses controverses entre les experts, qu'ils appartiennent au milieu économique ou à la sphère politique. De même, il n'a pas fini de faire verser de l'encre au sein des universités où des chercheurs affichent un intérêt majeur pour le sujet.

Il est généralement considéré comme une arme à double tranchant :

- D'un côté, il présente des opportunités en permettant de débloquer et relancer les leviers économiques et sociaux pour booster la croissance et relancer le marché du travail.
- De l'autre côté, il présente de nombreux risques puisqu'il laisse entrevoir une spirale inflationniste à 2 chiffres, qui peut entraîner de multiples effets néfastes. Enfin, la grande crainte repose sur le fait que plus le financement non conventionnel dure et se renforce, plus il est difficile d'en sortir laissant planer le spectre d'une nouvelle crise financière en Algérie.

-

Quel point de situation après une année et plus de sa mise en application ?

Le cadre législatif a permis de lancer le premier acte au mois d'octobre 2017 avec un montant de 2 185 milliards DA, puis en janvier 2018 avec un montant de 1 400 mds DA, et en septembre 2018 avec un montant de 420 mds DA, soit un encours de 4 005 mds DA, ce qui équivaut à 19,5% du PIB).

Ces montants successifs ont-ils abouti aux résultats escomptés après plus d'une année de mise en application du financement non conventionnel ? Autrement dit, ce dernier a-t-il eu un impact réel sur l'économie ?

Par rapport à cette grande interrogation les avis sont aussi largement partagés.

LES OBJECTIFS FIXES AU COLLOQUE

Ils portent sur l'analyse et les discussions sur la stratégie de financement non conventionnel pour laquelle les Pouvoirs Publics algériens ont opté en 2017 La réflexion couvre trois grandes dimensions temporelles :

- Pour La dimension rétrospective, il s'agit d'identifier et cerner les véritables faits et causes ayant conduit les Pouvoirs Publics à recourir au financement non conventionnel ?
- La dimension concernant le présent s'attache à étudier la mise en application de ce mode de financement et ses effets économiques et sociaux.
- L'objectif final du colloque consiste dans la perspective, c'es-à-dire, envisager les conditions d'un changement profond qui permettrait d'éviter des crises financières récurrentes et leurs conséquences économiques et sociales en Algérie.

Le colloque se propose également de comparer les expériences et les vécues d'autres pays.

NOUS INVITONS DONC TOUS CEUX QUI SONT INTÉRESSÉS PAR CETTE THÉMATIQUE D'ACTUALITÉ BRÛLANTE A RÉFLÉCHIR, A CRÉER ET ENRICHIR LE DÉBAT AUTOUR DES AXES NON LIMITATIFS SUIVANTS :

LES AXES DU COLLOQUE :

Les communications pourront porter sur des réflexions théoriques ou des études empiriques.

Axe 1 : Conceptualisation et cadre théorique du financement non conventionnel

- Le financement non conventionnel : concepts et mécanismes
- Le courant libéral (Classique, néoclassique,...) ;
- Le courant keynésien.

Axe 2 : Les expériences vécues dans d'autres pays ayant opté pour ce type de financement dans des conditions bien déterminées

- Expériences vécues dans les pays avancés (Etats-Unis, zone euro, Japon...)
- Expériences vécues dans les pays en voie de développement (Venezuela,...).

Axe 3 : Les causes du recours à ce type de financement en Algérie

- La baisse du prix du pétrole ;
- Déficits budgétaires importants ;
- Déficits de la balance des paiements ;
- Rigidités structurelles de l'économie algérienne ;
- Autres....

Axe 4 : Impacts supposés et réels du financement non conventionnel : deux ans après

- Résorption des déficits publics ;
- Spirale inflationniste ;
- Marché informel ;
- Spectre d'une nouvelle crise financière en Algérie ;
- Relance de l'activité économique ;
- Autres....

Axe 5 : Quelles autres alternatives au financement non conventionnel ?

- Le recours à l'endettement au niveau international ;
- La dévaluation de la monnaie nationale (le dinar) ;
- Recourir à une plus forte imposition ;
- Endettement au niveau national ;
- Autres....

Axe 6 : Les mécanismes d'accompagnements du financement non conventionnel en Algérie

- La Banque d'Algérie ;
- Le comité de suivi et de contrôle.

Axe 7 : Proposer des actions en vue d'éviter de graves difficultés financières qui peuvent se transformer en crises financières récurrentes ?

- La diversification de l'économie du pays ;
- Réformes structurelles ;
- Bonne gouvernance ;
- Autres.....

COMITE SCIENTIFIQUE :

Président : Pr BOUZAR Chabha

Membres :

Pr AMOKRANE Abdelaziz, université de Tizi-Ouzou
Pr GUENDOUZI Brahim., université de Tizi-Ouzou
Pr RICHET Xavier université Sorbonne Nouvelle Paris3
Pr AMMOUR Benhalima université Alger 03,
Pr YAICI Farid Université Bejaia
Pr BIA Chabane, université de Tizi-Ouzou
Pr AISSAT Leghima université de Tizi-Ouzou
Pr MATMAR Dalila université de Tizi-Ouzou
Pr SI MOHAMMED Djamel, université de Tizi-Ouzou
Pr AHMED-ZAID Malika université de Tizi-Ouzou
Pr GASMI Farid School of Economics Toulouse
Pr MAROUANI Albert université Sophia Antipolis Nice
Pr OUALIKENE Salim université de Tizi-Ouzou
Pr BELLAL Samir université de Tizi-Ouzou
Pr ATTOUCH Hicham FSJES Souissi Rabat
Pr OKACI Kamel Université Bejaia
Pr ACHOUCHE Mohamed université Bejaia
Pr YAICI Farida Université Bejaia
Pr KASBAOUI Tarik université d'El Jadida
Pr EL ABJANI université de Marrakech
Pr AIT HABOUCHE Ouahiba université d'Oran
Pr BELKACEM NACER Azzeddine. ENSSEA,
Dr SALMI Madjid, (MCA), université de Tizi-Ouzou,
Dr AIT TALEB Abdelhamud (MCA) université de Tizi-Ouzou
Dr CHENANE Arezki, (MCA) université de Tizi-Ouzou
Dr LAICHE Mohamed (MCB) université de Tizi-Ouzou
Dr OKACI Dehbia (MCA) université de Tizi-Ouzou,
Dr KARA Rabah (MCA) université de Tizi-Ouzou,
Dr AMOKRANE Farida (MCA) université de Tizi-Ouzou,
Dr BADI (MCA) université de Tizi-Ouzou,
Dr GUERCHOUH Mouloud (MCB) Mouloud université de TiziOuzou,
Dr MOULAI Kamel, (MCA) université de Tizi-Ouzou,

COMITE D'ORGANISATION :

Présidentes :

- ZOURDANI Safia, MCB ;
- SBIHI Djamila, MCB.

Membres : (FSEGC, UMMTO)

- HADJ MOHAND Moussa, MAA ;
- KEHRI Samir, MAA ;
- BENZEGANE Souhila, MAA ;
- BOULIFA Yamina, MAB ;

- LARBES Melha, MAA;
- SEKHER Kahina, MAA;
- BOUKACEM Lila, MAA;
- ZIGHEM Hafidha, MAA;
- HAMOUTENE Ouerdia MAA;
- KHAMES Abdennour, MAA;
- AMOKRANE Hahima, MAA;
- DOUICI Naima, MAA;
- SMAILI Nabila, MCB;
- ZEMERLI Radia, MAA;
- AIT BOUZIAD Nacima, MAA;
- BOUABACHE Aissa, MAA
- SAM Hocine MAA;
- KHAZNADJI Mohammed MAA;
- CHEMOUKHA Arezki ;
- HAOUA Kahina ;
- TERCHI Ouardia.
- ZIAD Mohamed Anis Administrateur Principal (Doctorant)
- LOUGGAR Sabrina Administrateur

PROCEDURES DE SOUMISSIONS

Les auteurs sont invités à se conformer au calendrier suivant et envoyer la version intégrale de leur communication et la fiche de participation aux adresses mail suivantes :

colloquefnc@gmail.com
safiazourdani@hotmail.fr

Dates importantes à retenir :

Evènements	Dates
Soumission du texte intégral+fiche participation	25 Octobre 2019
Notification d'acceptation des textes retenus	10 Novembre 2019
Tenue du colloque	27 et 28 Novembre 2019

NORMES DE PRÉSENTATION DES TEXTES

- **Le résumé** comprendra :

Le titre de la communication (Centré, Gras, Majuscules, Times New Roman, 16) ;

Le(s) nom(s) de(s) auteur(s) suivis de leurs fonction et affiliation (Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman,, 12) ;

Il doit être d'environ **500 mots** (10 à 15 lignes) doit préciser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats ou discussions (Justifié, Minuscule, Times New Roman, 12) ;

Un maximum de **5 mots-clés** (Times 12).

- **Le texte intégral** de la communication sera rédigé uniquement en **format Word**, en Times New Roman **12**, sur format **A4**, avec numérotation des pages en **bas au centre**, des marges supérieure, inférieure et latérale de **2,5 cm**, alignement justifié et interligne **1,5**.

Les communications doivent comprendre 35.000 caractères maximum (espaces compris), soit **20 pages maximum** y compris les notes, annexes et bibliographie.

Les titres et sous-titres respecteront la hiérarchie suivante :

Titre principal : Centré, Gras, Majuscules, Times New Roman **16**

1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman **14**

1.1. Justifié, Gras, Minuscules, Times New Roman **12**

1.1.1. Justifié, Italiques, Minuscules, Times New Roman **12**

La **1ère page** devra contenir en tête :

Le titre de la communication (Centré, Gras, Majuscules, Times New Roman, 16) ;

Le(s) nom(s) de(s) auteur(s) suivis de leurs fonction et affiliation (Justifié, Gras, Minuscules, Times, 12) ;

Les notes de bas de page (en interligne simple, times new roman 10).

Les figures et les tableaux seront numérotés de façon continue. Le titre en haut et la source est indiquée en dessous.

Bibliographie : Times New Roman 14 en gras, puis contenu en Times New Roman 12, Sa présentation devra respecter les normes actuelles.

DÉROULEMENT DU COLLOQUE

Le colloque international portera sur deux (2) jours : séance d'ouverture, séance plénière, communications orales dans des ateliers parallèles et séance de clôture.

Chaque communication dure 15 min maximum et le débat se fera à la fin de chaque session.

LOGISTIQUE

- Une fois l'article accepté, une lettre d'acceptation et d'invitation à la participation aux travaux du colloque sera transmise aux auteurs ;
- Les frais de transport et d'inscription sont à la charge des participants ;
Participation aux frais d'inscription :
 - Enseignants et autres professionnels : 5 000,00 DA
 - Doctorants : 1 500,00 DA

Fiche de participation

Colloque international sous le thème «Le financement non conventionnel en Algérie : Origines, impacts et alternatives », organisé par l'équipe MFB, FSEGC –UMMTO Les 27-28/11/2019.

Nom (en majuscule) :

Prénom :.....:

Fonction/ Statut-

Adresse professionnelle
.....

Code postal:..... Ville:..... Pays :.....

Adresse électronique (obligatoire) :
.....

Téléphone (obligatoire) :
.....

Titre de la communication :
.....
.....
.....
.....
.....

Axe choisi

.....
.....
.....

NB:

La fiche de participation accompagnera la communication. Elle doit être envoyée aux boîtes mail du colloque:

colloquefnc@gmail.com

safiazourdani@hotmail.fr